



ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Hommage national rendu aux soldats morts en Afghanistan le 18 août 2008

Hôtel des Invalides – Jeudi 21 août 2008

Aujourd'hui, c'est un jour de deuil pour la Nation française. Aujourd'hui, la tristesse et le chagrin anéantissent les familles mais l'émotion étreint chaque Français. Aujourd'hui, c'est le temps du recueillement.

Les familles pleurent. Les familles pleurent la disparition de celui qu'elles chérissaient, un père, un fils, un frère, un mari, un ami. Pour les armées françaises, elles pleurent dix des leurs, dix qui sont tombés en allant jusqu'au bout de leur engagement.

A travers nous qui sommes ici, dans cette Cour des Invalides, c'est toute la Nation française qui veut rendre hommage à dix de ses fils, dix qui ont vécu le sacrifice ultime, celui de leur vie. Certains n'avaient pas vingt ans. Ils ont donné leur vie loin de leur pays pour faire leur devoir, pour la liberté des droits de l'Homme, pour des valeurs universelles qui sont au cœur de notre République.

Dans ce haut lieu de la mémoire militaire que sont les Invalides, c'est cela qui nous rassemble. Nous sommes rassemblés d'abord pour témoigner, témoigner notre respect, témoigner notre admiration, témoigner notre gratitude pour leur courage. Et même si ce ne sont que des mots, et lorsque l'on est anéanti par le chagrin, les mots des autres, sans doute, vous paraissent étrangers, nous qui n'avons que des mots à vous dire, nous voulons aussi vous entourer.

Adjudant Sébastien DEVEZ,
Sergent Damien BUIL,
Sergent Nicolas GREGOIRE,
Sergent Rodolphe PENON,
Caporal Mélan BAOUMA,
Caporal Kévin CHASSAING,
Caporal Damien GAILLET,
Caporal Julien LE PAHUN,
Caporal Anthony RIVIERE,
Caporal Alexis TAANI,

La mort vous a fauchés dans la fleur de l'âge le 18 août à l'est de Kaboul alors que vous remplissiez votre mission. Mission difficile, mission dangereuse, mission exigeante.

Je sais pour en avoir parlé avec vos camarades, hier encore, à Kaboul, l'enthousiasme qui vous animait et la camaraderie qui vous unissait. Vous étiez partis en reconnaissance dans la vallée Uzbeen. Au passage d'un col, vous avez été pris sous le feu nourri de terroristes talibans qui vous avaient tendu une embuscade. Le combat s'est engagé, vous avez lutté des heures entières avec une bravoure et une ténacité qui forcent l'admiration.

Issus du 8^{ème} Régiment parachutiste d'infanterie de marine de Castres, du Régiment de marche du Tchad de Noyon et du 2^{ème} Régiment étranger de parachutistes de Calvi, tous les dix, vous veniez de



toute la France, de Vendée, du Cantal, de Gironde, du Calvados, de Haute-Garonne, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, de Seine-et-Marne, de la Réunion et de la Nouvelle-Calédonie. Vous étiez unis par un même idéal et vous aviez fait le choix du même engagement au service de votre patrie.

Vous étiez engagés en Afghanistan dans un combat contre la barbarie, l'obscurantisme et le terrorisme.

Ces mots montrent que le métier de soldat n'est pas un métier comme les autres. Tous les dix, vous êtes morts jeunes mais néanmoins vous avez eu ce privilège de vivre votre engagement, de choisir ce métier, ce métier des armes dont nous voyons aujourd'hui de quel prix on peut le payer.

Vous êtes des hommes qui voulaient vivre debout, vous êtes des hommes qui avaient des valeurs : la loyauté, le courage, la camaraderie, la solidarité.

J'ai parlé avec vos camarades qui étaient là-haut et qui étaient bouleversés de ne pas avoir pu vous en sortir. Ils n'ont rien à se reprocher.

C'est la France tout entière qui mesure, aujourd'hui, ce que signifie que d'être un soldat de l'armée française.

La France peut et doit être fière de son armée.

Nous sommes en Afghanistan, la France, depuis 2001. Nous y sommes dans le cadre d'un mandat de la communauté internationale. Car la France que vous avez servi tous les dix, si le métier de soldat n'est pas un métier comme les autres, la France n'est pas non plus un pays comme les autres. Elle est membre permanent du Conseil de sécurité. Elle a en charge, avec les autres pays du monde, je veux dire les grands pays, la responsabilité de la paix dans le monde.

On parle beaucoup des droits que confère le fait d'être une grande puissance. Aujourd'hui, nous voyons le prix qu'il peut en coûter car il n'y a pas de droit sans devoir, mais aujourd'hui, c'est le prix du sang que vous avez payé, vous dans votre vie, vos familles dans leur affection et dans le déchirement qu'elles vivent aujourd'hui.

A tous les dix, vos camarades sont fiers de vous, vous avez fait le choix d'un métier qui vous honore. Tout le monde n'est pas capable d'être soldat et d'aller jusqu'au bout. Je veux dire devant vos dix dépouilles ici, ce matin, que vous et vos camarades, vous pouvez être fiers de ce qu'a fait l'armée française depuis 2001.

Dans ce pays qui était ravagé par la guerre, aux mains d'un régime moyenâgeux qui avait donné et qui donne encore, hélas, asile au terrorisme international, qui opprimait sa population et qui bafouait les droits les plus élémentaires de la personne, et notamment des femmes, vous vous battiez là-bas contre le terrorisme. Terrorisme qui a ravagé des familles sur le sol de la République française et qui, pour une large part, prend naissance là-bas où vous et vos camarades avez combattu courageusement.

Si la France est présente, elle n'y est pas seule. Je dois dire combien j'ai été bouleversé avec Bernard KOUCHNER et Hervé MORIN de voir vos frères d'armes, les autres armées d'Europe s'incliner aux passages de vos cercueils. Et ce n'est pas un hasard si 25 des 27 Etats-membres de l'Union européenne sont en Afghanistan.

En Afghanistan, vous avez travaillé pour la paix, comme la France travaille pour la paix au Liban où l'armée française a payé un si lourd tribut, comme la France travaille pour la paix en Géorgie, dans les Balkans et en Afrique. Je veux dire devant vos familles, à ce moment précis où je vous parle, jamais à quel point, je n'ai mesuré ce que peut être la solitude d'un chef de l'Etat face aux décisions qu'il doit assumer.



Je dois dire devant vous, devant vos corps, devant ceux qui vous aiment que j'ai pris mes responsabilités, que j'en mesure la gravité. Nous n'avons pas le droit de perdre là-bas. Nous n'avons pas le droit de renoncer à défendre nos valeurs. Nous n'avons pas le droit de laisser les barbares triompher. Car la défaite à l'autre bout du monde se paiera d'une défaite sur le territoire de la République française.

Soldats, vous avez accompli votre devoir. C'est votre honneur. Je sais bien que ce mot honneur devant le corps d'un homme de 20 ans peut paraître dérisoire. Et pourtant donner sa vie avec honneur, c'est réussir sa vie.

Soldats, vous avez surmonté votre peur, vous avez surmonté l'adversité. Par votre comportement exemplaire, vous avez fait honneur aux armées françaises et à la France. C'est pourquoi vous avez été promu au grade supérieur à titre posthume. C'est pourquoi la Croix de la valeur militaire, accompagnée d'une citation à l'ordre de l'armée, vous a été décernée. C'est aussi pourquoi, dans quelques instants, je vous remettrai à chacun d'entre vous la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Croyez-bien que j'aurai préféré vous l'épingler sur la poitrine d'un homme debout et non pas d'un cercueil.

En tant que chef des Armées, je n'ai pas le droit de considérer la mort d'un soldat comme une fatalité. Je verrai les familles dans quelques minutes, je veux qu'elles sachent tout. Elles y ont droit. Je veux que vos collègues ne se retrouvent jamais dans une telle situation. Je veux que tous les enseignements soient tirés de ce qui s'est passé.

Je sais que pour les familles et les proches qui affrontent cette épreuve épouvantable, les mots, que je prononce, peuvent paraître d'un faible secours, ils ne vous rendront pas l'être aimé. Mais je veux que vous sachiez, qu'au plus profond de moi-même, je partage votre douleur. Je m'incline devant votre chagrin. La France pleure avec vous vos enfants. Elle sera à vos côtés et ne vous abandonnera pas. Je sais que rien ne pourra réparer la perte de l'être aimé. Moi, je vous dis qu'on peut être fier de ce qu'ils ont fait.

Je veux associer à cet hommage, en terminant, vos 21 camarades blessés. Je veux assurer leurs familles et leurs proches de mes affectueuses pensées.

J'ai rencontré hier à Kaboul les soldats qui poursuivent cette mission. Je leur ai dit ma confiance. Je veux m'incliner avec respect et émotion devant les drapeaux des régiments où étaient engagés vos enfants, qui se sont illustrés au feu : le 8^{ème} Régiment de parachutistes d'infanterie de marine, le Régiment de marche du Tchad et le 2^{ème} Régiment étranger de parachutistes.

Soldats, ces régiments surmonteront cette épreuve comme vos prédécesseurs l'ont fait au cours de la longue et glorieuse histoire des régiments auxquels vous appartenez.

Adjudant Sébastien DEVEZ,
Sergent Damien BUIL,
Sergent Nicolas GREGOIRE,
Sergent Rodolphe PENON,
Caporal Mélan BAOUMA,
Caporal Kévin CHASSAING,
Caporal Damien GAILLET,
Caporal Julien LE PAHUN,
Caporal Anthony RIVIERE,
Caporal Alexis TAANI,



J'ai voulu que vos noms soient prononcés dans cette cour où tant de noms prestigieux furent prononcés avant le vôtre.

Vous méritez la reconnaissance de la Nation tout entière.

Ici, dans ce haut lieu de la gloire militaire, je veux vous dire, au nom du peuple français que nous ne vous oublierons pas, tout simplement parce que nous n'en avons pas le droit.